

La lettre des actionnaires

JUIN 2019

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS

JEUDI 23 MAI 2019 – CARROUSEL DU LOUVRE – PARIS

Jean Lemierre, Président, ouvre la réunion en remerciant les actionnaires de leur présence ; il indique que le Conseil d'administration est présent dans son intégralité. Il annonce ensuite que la date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au mardi 19 mai 2020 à 10h00, toujours au Carrousel du Louvre¹.

Il fait ensuite part à l'Assemblée des travaux du Conseil au cours de l'année écoulée, en rappelant tout d'abord le contexte dans lequel il a œuvré.

Malgré une notable contraction de la conjoncture, l'année 2018 a été marquée par une dynamique de croissance mondiale qui reste raisonnablement soutenue. L'environnement monétaire, de même que certains facteurs d'incertitude politique, à l'instar du Brexit ou des tensions commerciales internationales, ont pesé sur l'activité économique et ont parfois pu entamer la confiance des investisseurs. Cet environnement de taux

Ces mutations surviennent au moment même où les banques se doivent de répondre à des attentes sociétales de plus en plus fortes. La première d'entre elles tient à la nécessité d'appliquer et de promouvoir les meilleurs principes d'éthique professionnelle dans la pratique quotidienne de nos activités : la lutte contre la fraude, contre le blanchiment et contre toute forme d'évasion fiscale figure légitimement parmi les principales attentes des citoyens à notre égard.

Par ailleurs, la société attend désormais des entreprises qu'elles prennent leur pleine part de responsabilité dans la recherche de solutions à l'urgence climatique, ainsi qu'aux défis de l'inclusion sociale et des territoires. Dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la « finance durable » et qui est devenu un enjeu de première importance pour notre industrie, les banques ont un rôle essentiel à jouer d'allocation des ressources.

Le Conseil est particulièrement attentif à anticiper ces



Jean Lemierre, Président

bas, couplé en Europe à l'injection de liquidités abondantes, a significativement impacté le niveau de rentabilité des acteurs du secteur bancaire, alors que les exigences de fonds propres ne cessent de croître et que l'Union des marchés de capitaux tarde à se mettre en place.

Face à un contexte marqué également par des mutations technologiques touchant tous les secteurs de l'économie, les banques (et BNP Paribas au premier chef) doivent poursuivre leurs efforts de transformation, afin de faire évoluer leurs modèles, de renforcer leur efficacité opérationnelle et de trouver de nouvelles sources de revenus.

1. Sauf événement aujourd'hui imprévisible qui contraindrait BNP Paribas à modifier ces dispositions.

mutations profondes et a choisi de placer ces enjeux – digitaux, sociaux, environnementaux – au cœur de la stratégie de la Banque. Il s'agit ici de combiner performance de l'entreprise et création de valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

Dans cet ensemble, le Conseil d'administration doit donc exercer une mission essentielle pour assurer aux actionnaires que les directions stratégiques choisies par le Groupe sont suivies, établir une gouvernance solide et équilibrée et garantir que les principes d'éthique et de responsabilité de BNP Paribas soient appliqués dans l'ensemble de nos métiers, de nos fonctions et de nos géographies.



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**



PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ BONNE RÉSISTANCE DU RÉSULTAT NET EN 2018

Philippe Bordenave
Directeur Général délégué

L'activité de BNP Paribas en 2018 est en hausse avec des encours de crédits en augmentation dans le contexte de croissance économique en Europe. L'évolution des revenus est toutefois pénalisée par l'environnement de taux toujours bas et un contexte de marché défavorable.

Le produit net bancaire, à 42,5 milliards d'euros, baisse de 1,5 % par rapport à 2017. Dans les pôles opérationnels, les revenus décroissent de 0,9 % (- 0,4 % à périmètre et change constants) : ils sont en légère baisse chez Domestic Markets¹ (- 0,2 %), l'environnement de taux bas étant partiellement compensé par le bon développement de l'activité, notamment des métiers spécialisés ; ils croissent dans International Financial Services (+ 3,4 %) malgré un effet de change défavorable (+ 6,6 % à périmètre et change constants²), mais baissent dans CIB (- 7,5 %) du fait du contexte de marché peu favorable et des conditions très difficiles en fin d'année, malgré le bon développement sur les clientèles cibles.

Les frais de gestion du Groupe, à 30,6 milliards d'euros, sont en hausse de 2,1 % par rapport à 2017 ; ils augmentent de 1,7 % pour les pôles opérationnels ; ils sont en hausse de 0,8 % pour Domestic Markets¹ avec une augmentation dans les métiers spécialisés du fait du développement de l'activité mais une baisse dans les réseaux domestiques ; ils augmentent de 5,4 % pour International Financial Services en lien avec l'accompagnement de la croissance et le développement de nouveaux produits, mais baissent de 1,3 % chez CIB du fait des mesures de réduction des coûts.

Le coût du risque baisse à nouveau (- 4,9 %), soit 35 points de base des encours de crédit à la clientèle (39 pb en 2017).

Pour Domestic Markets (DM), les encours de crédit augmentent de 4,9 %

par rapport à 2017 avec une bonne progression dans les réseaux domestiques et les métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions). Les dépôts augmentent de 5,2 %, en hausse dans tous les pays. La banque privée enregistre une bonne collecte nette (4,4 milliards d'euros). Hello bank! atteint 3 millions de clients et franchit le cap des 400 000 clients en France grâce à un bon niveau d'acquisitions nettes. Nickel dépasse 1,1 million de comptes ouverts soit une hausse de 44 % par rapport à fin 2017.

Le pôle enregistre ainsi une hausse de son résultat avant impôt³ de 3,4 % par rapport à 2017, à 3,7 milliards d'euros.

International Financial Services (IFS) poursuit sa croissance et déploie une activité commerciale soutenue : les encours de crédits sont en hausse de 3,8 % par rapport à 2017 (+ 7,1 % à périmètre et change constants) et le pôle enregistre une bonne collecte nette (13,4 milliards d'euros). Le résultat avant impôt s'établit ainsi à 5,3 milliards d'euros, en baisse de 8,8 % par rapport à 2017 mais en hausse de 3,3 % à périmètre et change constants et hors impact de la baisse des marchés en fin d'année dans l'Assurance⁴.

Corporate and Institutional Banking (CIB) conserve ses positions de leader en Europe où il se classe n° 3 ex aequo et maintient sa part de marché mondiale après un renforcement en 2017.

Les revenus de Global Markets sont en retrait de 15,4 % par rapport à 2017 avec un environnement peu favorable pour FICC⁵ en Europe et des conditions particulièrement difficiles pour Equity and Prime Services en fin d'année. Les revenus de Securities Services augmentent de 10,1 % par rapport à 2017 ; hors transfert de l'activité de banque correspondante de Corporate Banking, ils sont en hausse de 8,7 %.

Les revenus de Corporate Banking reculent de 5,1 % par rapport à 2017 mais progressent de 0,3 % hors plus-values réalisées au deuxième trimestre 2017, transfert de l'activité de banque correspondante à Securities Services et impact de la politique de responsabilité environnementale⁶. CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 2,7 milliards d'euros, en baisse de 21,0 % par rapport à 2017.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 7,53 milliards d'euros, en baisse de 3,0 % par rapport à 2017, mais de seulement 1,4 %, à 8,04 milliards d'euros, hors effet des éléments exceptionnels⁷.

La rentabilité des fonds propres est ainsi égale à 8,2 % (8,8 % hors exceptionnels), et s'établit à 9,6 % (10,2 % hors exceptionnels) des fonds propres tangibles.

Au 31 décembre 2018, le ratio « common equity Tier 1 » de Bâle 3 plein⁸ s'élève à 11,8 %, démontrant la solidité du bilan de la Banque. Le ratio de levier de Bâle 3 plein⁹ s'établit à 4,5 % et le ratio de liquidité (« Liquidity Coverage Ratio ») à 132 %. Enfin, la réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 308 milliards d'euros, soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché.



1. Intégrant 100% des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL).
2. Hors impact de la baisse des marchés en fin d'année dans l'Assurance sur les actifs valorisés en valeur de marché.
3. Hors effets PEL/CEL de +20 millions d'euros contre +19 millions d'euros en 2017.
4. Hors éléments non récurrents : -33 millions d'euros en 2018 (+40 millions d'euros en 2017).
5. Fixed Income, Currencies and Commodities.
6. Arrêt des financements du gaz et pétrole de schiste et aux entreprises du tabac.
7. Effet des éléments exceptionnels après impôts : -510 millions d'euros (-390 millions d'euros en 2017).
8. Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 sans disposition transitoire.
9. Ratio tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD4 à 2019 sans disposition transitoire, calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014.



UNE AMBITION 2020 CONFIRMÉE

Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur, Directeur Général

En matière de création de valeur, on observe qu'à fin 2018 l'actif net comptable par action se montait à 74,7 euros, soit un taux de croissance moyen annualisé de 5,0 % depuis le 31 décembre 2008, illustrant la création de valeur continue à travers le cycle. Cette trajectoire est remarquable dans l'industrie bancaire. Le dividende par action qui vous est proposé s'établit à 3,02 euros, stable par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe met en œuvre activement le plan de transformation 2020. Dans ce cadre, BNP Paribas mène avec succès dans tous les pôles son programme ambitieux de transformation visant à la fois la mise en place de nouvelles expériences pour les clients, l'accélération de la digitalisation et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Le digital connaît ainsi une croissance forte dans toutes les activités.

Domestic Markets compte déjà plus de 8 millions de clients digitaux dans la banque de détail, et accélère les usages mobiles des particuliers grâce à l'enrichissement des fonctionnalités disponibles, se classant 1^{re} banque en France en termes de fonctionnalités sur mobiles selon D-rating¹. IFS compte 0,9 million de clients dans ses banques digitales et généralise la signature électronique qui représente déjà 50 % des nouveaux contrats chez Personal Finance. Chez CIB, la plateforme digitale *Centric* connaît une croissance rapide avec près de 10 000 clients utilisateurs.

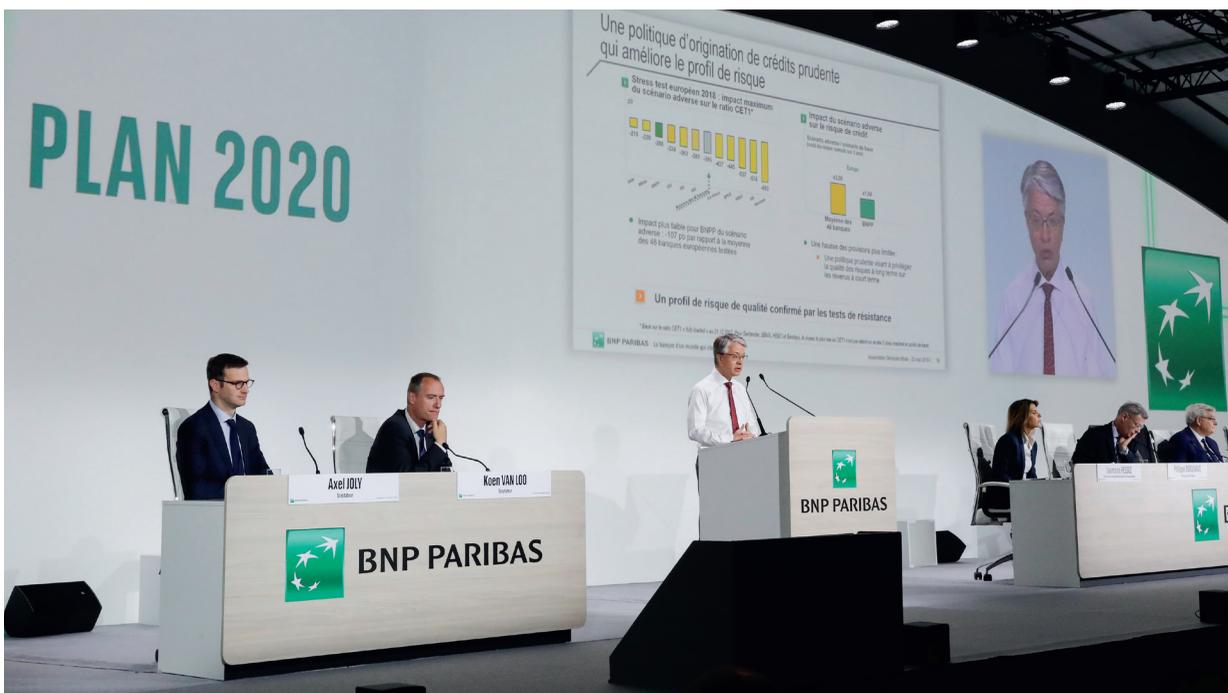
La robotique et l'intelligence artificielle se développent rapidement avec plus de 500 robots déjà opérationnels. De même, des produits digitaux sont lancés comme *LyfPay*, solution de paiement mobile à valeur ajoutée qui compte déjà 1,3 million de téléchargements.

Les coûts en lien avec cette transformation se sont élevés à 2 milliards d'euros depuis l'année dernière, en ligne avec le plan. Pour 2019, l'enveloppe de coûts de transformation est revue en baisse de 300 millions d'euros, à 700 millions d'euros contre 1 milliard d'euros prévu initialement.

Les économies récurrentes générées à fin 2018 se sont élevées à 1,15 milliard d'euros, conformément à l'objectif. Compte tenu de la hausse plus forte que prévu de certains coûts réglementaires pour 200 millions d'euros d'ici 2020 et de l'amplification de la transformation chez CIB, le Groupe prévoit un programme d'économies supplémentaires de 600 millions d'euros. L'objectif d'économies de coûts récurrentes en 2020 est ainsi porté de 2,7 milliards d'euros à 3,3 milliards d'euros.

Concernant la situation de chacun des grands pôles d'activité du Groupe, on observe que les trajectoires de Domestic Markets et d'IFS sont en ligne avec le plan mais l'environnement défavorable rend nécessaire d'amplifier la transformation de CIB, confronté en particulier à une baisse du pool global des revenus accessibles aux banques d'investissement en Europe.

1. Agence spécialisée dans l'analyse de la performance digitale.



La mise en œuvre d'actions structurelles a donc été décidée pour redresser une rentabilité qui s'écarte de la trajectoire 2020 ; elles s'articulent autour de 3 axes :

- revue des segments d'activité non-stratégiques, sous-dimensionnés ou non-profitables ;
- amplification de l'industrialisation pour réduire les coûts : CIB augmente ainsi son programme d'économies récurrentes d'ici 2020 de 350 millions d'euros pour le porter à 850 millions d'euros¹ ;
- priorité donnée à une croissance encore plus sélective et rentable.

CIB ajuste ainsi sa trajectoire 2020 avec une révision en baisse de son objectif de revenus (attendus en progression toutefois par rapport à une base 2018 faible), une forte amélioration de l'efficacité opérationnelle permettant de dégager un effet de ciseau positif, une stabilité des actifs pondérés par rapport à 2016 (vs une hausse de 2 % par an² dans le plan initial) et une hausse du RONE³ à un niveau très proche de l'objectif initial.

Sur ces bases, le Groupe a mis à jour les objectifs du plan avec une croissance du produit net bancaire sur la période 2016-2020 ramenée à 1,5 % par an (2,5 % par an dans le plan initial), et prévoit une croissance des actifs pondérés de 2,5 % par an environ⁴ d'ici 2020.

Le rendement des fonds propres (ROE) devrait alors être de 9,5 % en 2020 (soit un rendement des fonds propres tangibles (ROTE) supérieur à 10,5 %) avec un CET1 supérieur ou égal à 12 %. Le Groupe anticipe ainsi une croissance du résultat par action de plus de 20 % entre 2016 et 2020 permettant, avec un taux de distribution de 50 %, de faire croître le dividende de 35 % sur la même période.

L'engagement pour un impact positif sur la société

Le Groupe mène une politique ambitieuse de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et s'engage pour avoir un impact positif sur la société. Notre action s'articule autour de trois axes :

- être un contributeur majeur aux 17 Objectifs de Développement

Durable (ODD) définis par l'ONU : BNP Paribas a ainsi pour objectif en 2020 d'atteindre un total de financements de 185 milliards d'euros en faveur des secteurs contribuant à ces objectifs (168 milliards d'euros à fin 2018) ;

- développer une culture d'impact positif à travers le Groupe ;
- avoir un rôle moteur dans la transition vers une économie bas carbone, en accompagnant la transition énergétique de la façon la plus efficace et la plus équilibrée possible.

La dynamique de notre démarche RSE est de plus en plus reconnue par les agences de notation extra-financière, de même qu'au travers des très bons classements de la banque dans les grands indices spécialisés (Meilleure banque du monde pour la finance durable aux Euromoney Awards for Excellence 2018).

1. Hors économies liées aux sorties d'activités.

2. Taux de croissance moyen annuel 2016-2020.

3. Rentabilité des fonds propres avant impôt (Return on Notional Equity).

4. Taux de croissance annuel moyen 2018-2020.



RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

Laurence Pessez

Directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale

L'engagement de BNP Paribas en 2018 s'est matérialisé par des réalisations fortes et tangibles.

BNP Paribas a pris deux engagements publics forts :

- la signature des principes pour la banque responsable, établis sous l'égide de l'Organisation des Nations-Unies, et à l'élaboration desquels BNP Paribas a pris une part déterminante. Cette initiative positionne BNP Paribas parmi les banques leaders en matière de responsabilité sociale et environnementale, et comme un précurseur de la transformation du

mode de financement de l'économie mondiale ;

- l'élaboration et la publication d'une Charte des relations commerciales responsables, pour affirmer notre volonté d'avoir pour clients des entreprises qui partagent les mêmes exigences que le Groupe en matière environnementale et sociale.

Avec 1,6 milliard d'euros de financement et d'investissement dans 17 pays, BNP Paribas a poursuivi et étendu son soutien à l'entrepreneuriat social et à la microfinance. De même, ayant accordé pour 3,5 milliards d'euros de crédits à impact positif (où le taux d'intérêt est lié à l'atteinte d'objectifs extra-financiers),

la Banque s'est affirmée comme pionnière dans la mise en place de ce type d'engagements.

En matière sociale plus particulièrement, 2018 a constitué une étape significative grâce à la signature d'un accord « Monde » avec la Fédération Syndicale Internationale du secteur des services, garantissant un socle social commun à tous les salariés du Groupe en matière de qualité de vie et de conditions de travail ; c'est une avancée majeure par rapport à la situation actuelle dans trente des quelque 70 pays d'implantation de la Banque.

Sur l'axe environnemental, BNP Paribas a adopté une politique volontariste en matière de financement du charbon. La trajectoire du Groupe jusqu'en 2030, tant en ce qui concerne l'énergie primaire (c'est-à-dire l'extraction de charbon) que la production d'électricité à base de charbon, est significativement meilleure que celle du scénario défini par l'Agence internationale de l'Énergie pour atteindre l'objectif de la COP 21. En effet, le charbon ne représente aujourd'hui que 3 % de nos financements à l'extraction d'énergie et moins de 20 % de nos financements à la production

d'électricité (dont il représente 38 % au niveau mondial). Pour ce faire, nous avons par exemple diminué de 90 % notre soutien aux entreprises minières en Australie et décidé, conformément à nos politiques, de mettre fin en 2019 au financement des énergéticiens en Pologne ; le montant de nos crédits (que nous sommes contractuellement tenus d'honorer jusqu'à leur terme) va y diminuer significativement entre 2019 et 2023, pour être nul en 2028.

BNP Paribas développe par ailleurs fortement le financement de l'économie verte sous toutes ses formes. En 2018 ont ainsi été lancées plusieurs offres

innovantes, telle la plateforme en ligne *ClimateSeed* qui met en relation des entreprises souhaitant compenser leurs émissions de gaz à effet de serre et des porteurs de projets générateurs de crédits carbone : dans ce cadre, l'Assemblée Générale 2019 de la Banque a un impact positif sur l'environnement puisque nous compenserons via *ClimateSeed* beaucoup plus que les émissions liées à l'organisation de cette Assemblée Générale.

Enfin, en matière de réduction des inégalités et de lutte contre l'exclusion, BNP Paribas en 2018 a initié, et

participé, à de nouvelles coalitions pour le bien commun :

- Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général, est devenu *Thematic Champion* du mouvement *HeForShe* de l'ONU, œuvrant pour l'égalité femmes-hommes ;
- participation à la création d'un lieu unique dédié à l'égalité des chances des jeunes à Paris, « l'Ascenseur » ;
- partenariat entre BNP Paribas et la *Whitaker Peace & Development Initiative*, pour accompagner des jeunes dans les quartiers sensibles en Californie et en Afrique du Sud, deux régions où BNP Paribas est fortement implanté.



GOUVERNANCE, RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Jean Lemierre
Président

Le Président souligne l'importance qu'il attache à la relation de la Banque avec les actionnaires individuels et remercie les membres du Comité de Liaison, dont certains sont également présents en séance.

Quatre propositions de renouvellement du mandat d'administrateur sont présentées à l'Assemblée Générale :

Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général de BNP Paribas – Wouter De Ploey, membre du Comité des comptes – Michel Tilmant, Président du Comité de contrôle interne, des Risques et de la Conformité – Marion Guillou, membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE, et membre du Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité. Les actionnaires ont également à se prononcer sur la **ratification de la cooptation** de Rajna Gibson-Brandon, de nationalité suisse, Professeure de Finance à l'Université de Genève ; spécialiste reconnue de la finance responsable, elle organise depuis plusieurs années la plus grande conférence annuelle consacrée à cette thématique en Europe, « The Geneva Summit on Sustainable Finance ».

Ainsi, après que l'AG a accepté ces cinq

propositions, le Conseil d'administration comporte 14 administrateurs, dont deux élus par les salariés. Le taux d'administrateurs indépendants s'établit à 71,4 % au regard des critères retenus par le Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef et de l'appréciation du Conseil. Il est composé de six femmes et de huit hommes, et cinq nationalités y sont représentées.

En matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, cette Assemblée voit la reconduction pour 2019 de la politique qui avait été décidée au titre de l'exercice 2018, dont elle accroît cependant les aspects liés aux engagements sociaux et environnementaux de la Banque. En effet, et ce sans préjudice de la part dévolue aux critères quantitatifs dans la détermination de la rémunération variable annuelle, qui reste fixée à 75 %, le Conseil estime souhaitable d'affecter dorénavant 40 % des critères qualitatifs tels que présentés à l'Assemblée Générale 2018, exclusivement à la prise en compte de la dimension RSE du Groupe ; ainsi, une fraction de seulement 15 % restera déterminée en fonction de l'évaluation qualitative, une part de 10 % de la rémunération variable étant

désormais liée à la performance RSE de BNP Paribas.

L'attribution de cette fraction de 10 % de la rémunération variable annuelle repose sur une mesure multicritère des actions entreprises par le Groupe BNP Paribas sur les plans environnemental, sociétal et social. Dans cette optique, cette structure de rémunération intègre trois critères pondérés chacun à 3,33 % :

- l'évaluation par le Conseil d'administration des faits marquants de l'année principalement au regard des enjeux climatiques et sociaux ;
- les publications d'agences de notation extra-financière mesurant la qualité du positionnement de BNP Paribas par rapport à ses pairs en matière de RSE ;
- un alignement avec les objectifs retenus en matière de RSE dans la rémunération due au titre du plan de fidélisation attribué à des collaborateurs clés du Groupe.

En application de la loi dite « Sapin 2 », l'Assemblée Générale statue ensuite sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 selon les principes adoptés l'année dernière. Les montants ainsi déterminés démontrent que la structure de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux amortit à la hausse et amplifie à la baisse l'évolution de la profitabilité de l'Entreprise. Cette architecture permet donc l'alignement des rémunérations des dirigeants avec les intérêts à long terme des actionnaires, ce pour quoi elle a été conçue.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

Le Président informe l'Assemblée que deux séries de questions écrites, dont il résume les thèmes, ont été préalablement adressées au Conseil d'administration ; ses réponses ont été mises en ligne avant la tenue de l'AG. Jean Lemierre ouvre ensuite la séance des « questions-réponses », au cours de laquelle ont notamment été abordés les thèmes suivants : la mise en œuvre du Plan 2020 ; le rythme de digitalisation de la banque ; les activités aux États-Unis ; la consolidation du secteur bancaire en Europe ; l'exposition de BNP Paribas au secteur du charbon, ainsi que la position du Groupe regardant les forages en eaux très profondes ; l'évolution du cours de Bourse ; le développement de l'actionnariat individuel ; la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, etc.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 : PARTICIPATION ET RÉSULTATS

CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	1 413	10,32	148 282 911	18,58
Représentés	479	3,50	228 913	0,03
Pouvoirs au Président	6 608	48,27	3 448 689	0,43
Votes par correspondance	5 189	37,91	646 204 657	80,96
TOTAL	13 689	100,00	798 165 170	100,00
<i>Dont par Internet</i>	<i>10 109</i>	<i>73,85</i>	<i>263 432 921</i>	<i>33,00</i>
Quorum				
	Nombre d'actions votantes		1 248 641 821	63,92

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ **Résolution 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2018
Adoptée à 99,47 % des voix.

■ **Résolution 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2018
Adoptée à 99,68 % des voix.

■ **Résolution 3** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et mise en distribution du dividende
Adoptée à 99,76 % des voix.

■ **Résolution 4** : Conventions et engagements visés aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce
Adoptée à 99,51 % des voix.

■ **Résolution 5** : Autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions
Adoptée à 98,93 % des voix.

■ **Résolution 6** : Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Laurent Bonnafé en qualité d'administrateur
Adoptée à 95,89 % des voix.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

■ **Résolution 7** : Renouvellement du mandat de Monsieur Wouter De Ploey en qualité d'administrateur
Adoptée à 96,05 % des voix.

■ **Résolution 8** : Renouvellement du mandat de Madame Marion Guillou en qualité d'administratrice
Adoptée à 99,35 % des voix.

■ **Résolution 9** : Renouvellement du mandat de Monsieur Michel Tilmant en qualité d'administrateur
Adoptée à 97,27 % des voix.

■ **Résolution 10** : Ratification de la cooptation de Madame Rajna Gibson-Brandon en qualité d'administratrice
Adoptée à 99,66 % des voix.

■ **Résolution 11** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Président du Conseil d'administration
Adoptée à 98,17 % des voix.

■ **Résolution 12** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Directeur Général et au Directeur Général délégué
Adoptée à 86,72 % des voix.

■ **Résolution 13** : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration
Adoptée à 98,09 % des voix.

■ **Résolution 14** : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général
Adoptée à 85,46 % des voix.

■ **Résolution 15** : Vote sur les éléments de la rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à M. Philippe Bordenave, Directeur Général délégué
Adoptée à 85,62 % des voix.

■ **Résolution 16** : Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2018 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel
Adoptée à 86,48 % des voix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

■ **Résolution 17** : Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions
Adoptée à 99,63 % des voix.

■ **Résolution 18** : Pouvoirs pour formalités
Adoptée à 99,91 % des voix.

BNP PARIBAS S'ENGAGE EN FAVEUR DES

OBJECTIFS

DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 PAS DE PAUVRETÉ	2 FAIM «ZERO»	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

BNP PARIBAS ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

BNP Paribas a pour ambition d'aligner sa stratégie de Responsabilité Sociale et Environnementale avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations Unies. Ces ODD regroupent 17 engagements clés destinés à éradiquer la pauvreté et protéger la planète d'ici à 2030. Les actions déployées par BNP Paribas pour contribuer aux ODD sont désormais disponibles dans une nouvelle plaquette dédiée, accessible au lien suivant : <http://rapport-activite-responsabilite-2017.bnpparibas/objectifs-developpement-durable-2018/>

Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas, à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (<https://mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles>) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance – 16, bd des Italiens – 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : Lars Machenil. Responsable d'édition : Françoise Ernst. Rédaction : Patrice Ménard. Responsable de l'information financière : Stéphane de Marnhac. Crédits photo : Thomas Laisné / La Company, Pierre Morel / La Company et Dominique Rault. Conception, réalisation et impression : -> LABRADOR. Dépôt légal : à parution. Ce document est imprimé sur Artic volume high white FSC.

BNP Paribas Actionnariat individuel

3, rue d'Antin - 75002 Paris
Tél. : 01 40 14 63 58



- BNP Paribas Actionnariat individuel
3, rue d'Antin
75002 Paris
- Par e-mail :
relations.actionnaires
@bnpparibas.com
- Par téléphone :
01 40 14 63 58
- <https://invest.bnpparibas.com>
- Nominatif pur
 0 800 600 700
(appel gratuit).

Les présentations, documents légaux et réponses aux questions écrites sont disponibles sur <https://invest.bnpparibas.com> dans la rubrique Assemblée Générale du 23 mai 2019.

AGENDA 2019

Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas¹

31 JUILLET	Annnonce des résultats du 2 ^e trimestre et du 1 ^{er} semestre de 2019
17 SEPTEMBRE	Rencontre actionnaires à Toulouse avec Thierry Laborde, Directeur Général adjoint
31 OCTOBRE	Annnonce des résultats du 3 ^e trimestre 2019
07 NOVEMBRE	Rencontre actionnaires à Lyon avec Jean Lemierre, Président

Les dates et lieux des rencontres avec les actionnaires sont consultables sur le site <http://invest.bnpparibas.com>

¹ Sous réserve de modifications ultérieures.

GLOSSAIRE

Quelques définitions pour comprendre les documents que nous vous remettons et mieux décoder les notions financières.

A

Arval: Filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flottes de véhicules.

C

CIB (Corporate & Institutional Banking): Ce pôle regroupe les activités de marchés (Global Markets), de financement (Corporate Banking) et le Métier Titres (Securities Services).

Common Equity Tier 1:

Quotient qui mesure la solvabilité d'une banque, avec:

- au numérateur: les Fonds Propres « durs » (capital social, primes et réserves) ;
- au dénominateur, les « Actifs Moyens Pondérés », c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type

d'encours, d'autant plus élevé que l'engagement est risqué.

D

Domestic Markets (ou Marchés domestiques) :

Regroupe les réseaux de Banque De Détail en France (BDDF), en Italie (BNL bc), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas), ainsi que quatre métiers spécialisés: Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et Nickel.

H

Hello bank! : La banque digitale du Groupe BNP Paribas.

I

IFS (International Financial Services): Regroupe International Retail Banking

(banques de détail dans des pays hors zone euro), Personal Finance (notamment Cetelem), BNP Paribas Assurance (solutions d'épargne et de protection, notamment avec Cardif) et trois métiers spécialisés de la Gestion Institutionnelle et Privée (banque privée, gestions d'actifs et services immobiliers).

N

Nickel: Service bancaire alternatif de compte courant proposé par BNP Paribas.

P

Personal Finance: Entité du pôle IFS leader en Europe du crédit à la consommation.

Point de base (pb ou bp pour « basis point »): Un centième de pour cent, ou 0,01%.
Ex. : 46 bp=0,46%.

Produit net bancaire (PNB):

L'équivalent de la valeur ajoutée pour une banque.

R

Ratio de levier: Rapport (non pondéré par les risques) des fonds propres par les actifs.

Ratio de liquidité (LCR ou « Liquidity Coverage Ratio »):

Ratio de liquidité à court terme comparant les « encours d'actifs liquides de haute qualité » et les « sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants ».



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change